

Paris, le 24 février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Pacte « INN'Ovins » : Stéphane le Foll et les Régions s'engagent avec les éleveurs ovins

—

Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, et René Souchon, Président de la Région Auvergne, Président de la Commission agriculture de l'Association des Régions de France (ARF) ont cosigné ce jour, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, avec Serge Préveraud, Président de la Fédération nationale ovine (FNO), le pacte ovins « Inn'ovins ».

Par cette signature ils témoignent ainsi de leur engagement à soutenir le développement de la production ovine en mobilisant les outils financiers proposés par l'Etat et les Régions en faveur notamment de l'installation de nouveaux éleveurs, de la modernisation des élevages et de la recherche de la performance économique, environnementale et sociale des exploitations ovines. Stéphane Le Foll et René Souchon saluent cette initiative de la FNO qui démontre le dynamisme d'une filière tournée vers l'avenir.

Ce nouveau programme de la filière témoigne de son ambition et de son dynamisme pour satisfaire la demande nationale de viande et de lait et créer ainsi plus d'emplois sur les territoires, mais aussi d'attirer de nouveaux éleveurs en améliorant les conditions de travail et les revenus des éleveurs.

L'Etat et les Régions appuieront la filière notamment :

- par la mise en œuvre du Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles qui mobilisera plus de 200 millions d'euros par an pour la modernisation des exploitations et l'amélioration des performances économique, sociale et environnementale.
- En accompagnant la conception et la diffusion de nouveaux outils pour le conseil en élevage dans un objectif d'amélioration de la productivité des élevages.
- En activant les différents leviers permettant un meilleur renouvellement des générations que ce soit par la politique de l'installation, l'enseignement agricole ou l'amélioration de l'attractivité des métiers de la filière.

Ce pacte s'inscrit pleinement dans le projet agro-écologique pour la France que la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, a défini. Stéphane Le Foll invite les acteurs de la filière à s'approprier les outils créés par la Loi pour mettre en œuvre leurs projets notamment par la création des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr